

Gaz : surcharges 2011 (clients résidentiels)

dénomination		montant tvac	
Fédéral	cotisation sur l'énergie	0,11966 c€/kWh	
	cotisation fédérale	CREG : couverture des frais de fonctionnement de la commission de régulation de l'électricité et du gaz	0,00290 c€/kWh
		OSP : financement des mesures sociales prévues par la loi du 4 septembre 2002 visant à confier aux CPAS la mission de guidance et d'aide sociale financière dans le cadre de la fourniture d'énergie aux personnes les plus démunies	0,01337 c€/kWh
		Prime chauffage : financement des réductions forfaitaires pour le chauffage au gaz	0,00200 c€/kWh
surcharge clients protégés		0,03506 c€/kWh	
Wallonie	redevance de raccordement au réseau gazier	0,0075 c€/kWh	
TOTAL		0,18049 c€/kWh	

Dernière mise à jour:

22/12/2010